

## AMAR TOU DEVANT L'APN :

**«Le gouvernement traitera le problème des tailleurs de pierres»**

**La maladie de la silicose qui fait beaucoup de ravage parmi les jeunes de certaines wilayas, notamment de Batna, exerçant comme «tailleurs de pierres» fera l'objet d'un suivi accru du gouvernement.**

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Amar Tou, jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale au cours d'une séance plénière consacrée aux questions orales. Le problème de cette profession «inhumaine» ne concernant pas uniquement le département de la santé, Amar Tou a également déclaré que «le gouvernement prendra très prochainement un arrêté interministériel

pour traiter cette affaire de tailleurs de pierres qui travaillent en dehors des normes légales et s'exposent à de réels dangers».

Par ailleurs, et en réponse à la question d'un député d'El-Bayadh qui révélera le décès d'une femme dans un hôpital de la wilaya en raison du déficit en médecins, Amar Tou annonce que «90%, soit 4000 médecins spécialistes issus de la dernière promotion, ont été affectés vers les wilayas du sud et les Hauts-Plateaux». Sur un autre plan, le ministre de la Santé a indiqué que le dossier des 14 malades de l'hôpital de Béni Messous, ayant «été victimes d'une erreur médicale au niveau du service ophtalmologique juillet 2007, a été transféré devant le Conseil de l'ordre des médecins». Cela non sans préciser que l'enquête

ouverte par le ministère a conclu que «le médecin spécialiste ne pouvait prescrire que ce médicament disponible pour traiter cette pathologie (...) le médicament utilisé est celui qu'utilisent les ophtalmologues pour traiter cette maladie dans les autres centres de santé». Autre ministre à défilé également à la tribune de l'APN ce jeudi, celui de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Interrogé sur le rôle de la toute-puissante Sonatrach dans le financement de clubs de football et le traitement de faveur dont bénéficieraient certains grands clubs, le ministre dira que «la Sonatrach finance équitablement l'ensemble des clubs de football tant de la première que de la seconde division».

K. A.

**LES POUVOIRS PUBLICS DÉCIDÉS À METTRE UN TERME****À L'ANARCHIE DANS L'ORGANISATION DU HADJ****L'assistance des pèlerins algériens confiée à la Protection civile**

**La Protection civile s'est vu confier l'assistance des pèlerins algériens et interviendra dès la prochaine saison du hadj. Une délégation d'officiers doit se rendre dans les prochains jours en Arabie saoudite afin de coordonner, avec les autorités de ce pays, les futures actions de la Protection civile.**

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les pouvoirs publics semblent enfin décidés à faire le ménage dans l'organisation du pèlerinage à La Mecque. La Protection civile a été chargée d'organiser et de gérer l'ensemble des opérations de soutien et d'assistance médicale aux pèlerins algériens. Près de deux cents officiers et agents de la Protection civile seront engagés dans cette mission à partir de la prochaine saison du hadj. «Les

équipes qui encadreront le pèlerinage seront composées de médecins spécialistes, d'assistantes sociales et d'officiers agents», précise une source proche de cette institution. En plus de la prise en charge de l'aspect médical, la Protection civile interviendra directement dans l'organisation de la biathaâ.

L'entrée en action de ce corps para-militaire devrait mettre un terme définitif à l'anarchie qui pré-

vaud depuis plusieurs années au sein de la mission algérienne. Il semblerait que le processus d'accreditation soit mis en œuvre, tant au niveau national qu'au niveau des autorités saoudiennes. En effet, une délégation composée d'officiers de la Protection civile doit se rendre dans les prochains jours en Arabie saoudite afin de définir les actions à entreprendre à l'avenir et d'étudier les modalités d'intégration dans le dispositif de sécurité de ce pays lors du pèlerinage.

«Les institutions de protection civile des deux Etats entretiennent d'excellentes relations. Cette situation favorisera, sans aucun doute, le travail des spécialistes algériens.» Il y a lieu de noter que par

le passé, la Protection civile faisait partie de la biathaâ mais qu'elle a été écartée depuis près de trois ans.

Reste que la décision des hautes instances de l'Etat de retirer ce dossier au ministère des Affaires religieuses est un désaveu cinglant pour Bouabdallah Ghoulamallah. Ces dernières années, la prise en charge des pèlerins était caractérisée par une mauvaise gestion.

La situation est telle que l'Etat a récemment décidé de créer un Office national du hadj et de la omra. Cette instance, qui est en phase de structuration, sera opérationnelle dans les prochaines semaines.

T. H.

**ENSEIGNEMENT PUBLIC DE TAMAZIGHT****«Au stade d'expérimentation», 13 ans après !**

**Treize ans après son entrée à l'école algérienne, en 1995, l'enseignement public de la langue amazigh est encore «au stade d'expérimentation», a regretté Youcef Merahi, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazirite (HCA).**

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Invité à l'émission «Rendez-vous du jeudi» de la Chaîne II de la Radio nationale, Youcef Merahi a rapporté des faits pour le moins invraisemblables qui confirment cet état de fait. Il citera à ce propos des cas où des autorisations parentales sont exigées aux élèves désirant apprendre le tamazight à Ghardaïa et des dépenses des cours de tamazight sont encore acceptées dans certains établissements. Deux

exemples qui illustrent parfaitement les dysfonctionnements de la politique nationale de promotion de cette langue qui, même dans les régions où elle est largement usitée, trouve difficilement sa place dans l'enseignement public. Pourtant, tamazight jouit, depuis déjà huit ans, du statut de langue nationale dans l'article 3 de la Constitution algérienne. Un statut qui ne lui a pas permis, cependant, de devenir obligatoire du moins dans les établissements scolaires publics où elle est déjà enseignée. Selon les statistiques communiquées par le secrétaire général du HCA, le nombre d'élèves inscrits dans les cours de tamazight est de 150 à Alger et 66 000 à Tizi-Ouzou.

Des chiffres éloquentes sur le déséquilibre dans la répartition de l'enseignement de tamazight. Celui-ci est en effet confiné dans les

régions berbérophones, représentées par les trois wilayas Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou qui regroupent à elles seules 96% des élèves de tamazight. Les 4% restants sont répartis sur sept wilayas. Le secrétaire général du HCA a noté dans ce cadre que seuls les dialectes kabyle, chaoui et touareg sont enseignés. Les autres variantes, le chleuh, le chenoui et le mozabite ne sont tout simplement pas enseignées. Une situation que Youcef Merahi imputera, entre autres, à la mauvaise foi de certains directeurs d'établissements scolaires qui refusent d'appliquer les rares circulaires ministérielles allant dans le sens de la promotion de l'enseignement de tamazight.

Ainsi, le secrétaire général du HCA appellera les pouvoirs publics, tout particulièrement le ministère de l'Education nationale, à changer de vision sur l'enseignement de cette langue et sa promotion. A commencer par la formation des enseignants dans les universités et la création d'un quotidien en tamazight. Si en Algérie, l'enseignement de amazigh commence à partir du cycle moyen et en caractère latin, au Maroc, la langue amazigh est enseignée dès la première année primaire et en caractère tifinagh. Plus optimiste, Youcef Merahi a indiqué qu'une épreuve de tamazight est prévue cette année au baccalauréat. Il a relevé également l'existence d'une production littéraire en langue amazigh à travers la publication, depuis 2000, d'une centaine de titres traitant de différents thèmes. Le secrétaire général du HCA évoquera enfin la tenue, du 15 au 20 avril prochain, du 4<sup>e</sup> Salon du livre amazigh et du multimédia à Boumerdes. Conférences-débats, séminaires, ventes-dédicaces sont au programme de cette manifestation dédiée à la langue amazigh.

L. M.

**Les adjoints de l'éducation comptent ester en justice la Fonction publique**

A l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, tenue mercredi dernier à Alger et regroupant la majorité des représentants de toutes les wilayas, la Coordination nationale des adjoints de l'éducation (Cnae), une branche syndicale affiliée au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte), a pris trois décisions qui dénotent la colère de ce corps d'éducateurs.

Néanmoins, les syndicalistes du Cnae, qui, selon les termes du coordonnateur national de ce syndicat, n'ont pas encore fixé de dates s'agissant des actions qu'ils envisagent d'entreprendre dans les jours à venir afin de faire entendre leur voix, ont décidé d'un sit-in devant la direction générale de la Fonction publique à Alger durant la première quinzaine du mois d'avril et exprimé leur adhésion à la grève que compte entamer le Snte avec la coordination des syndicats autonomes.

Par ailleurs, la dernière décision conclue par ladite assemblée sera, selon le même responsable, une mesure surprise qui «sera annoncée au moment opportun dans la presse nationale». Cependant, on croit savoir que cette mesure consiste en une poursuite judiciaire qui sera introduite par les adjoints de l'éducation qui comptent aller jusqu'au bout dans leur action afin de se faire entendre.

L. H.

**BÉJAÏA****Forte mobilisation citoyenne et des élus locaux pour exiger la délocalisation de la prison en construction à Oued Ghir**

Plusieurs centaines de citoyens, des élus locaux et de wilaya ainsi que le président de l'APW de Béjaïa, Ferhat Hamid, ont pris part, avant-hier jeudi dans la matinée, au rassemblement de protestation initié par le mouvement associatif local contre la construction d'un pénitencier dans la localité de Oued Ghir située à une dizaine de kilomètres de la ville de Béjaïa. Observée sur la RN12 à l'entrée de la ville de Oued Ghir, la manifestation citoyenne de dénonciation de la réalisation d'un centre pénitencier d'une capacité de mille détenus à proximité des habitations a fortement perturbé le trafic routier durant de longues heures. Intervenant à l'occasion du meeting, les élus des différentes tendances politiques ainsi que les amateurs du mouvement associatif initiateurs de la manifestation ont tiré à boulets rouges sur le pouvoir. «Au lieu d'un projet structurant créateur d'emplois à même de propulser économiquement notre région, voilà qu'on nous impose une prison», fulmine Hafid Derradji, membre du collectif organisateur du rassemblement. Le président de l'APC de Oued Ghir n'y va pas avec le dos de la cuillère pour dénoncer les «concepteurs du projet» avant d'appeler la population à se mobiliser pour faire «délocaliser» ledit projet. «On a tous en mémoire le projet d'implantation d'une décharge publique pour faire de notre ville une poubelle mais grâce à la mobilisation de tous, nous avons réussi à faire annuler le projet du CET programmé sur le site même où se trouve bizarrement un cimetière des chouchada tout comme nous avons réussi à faire barrage à la réalisation d'un cimetière avec les conséquences graves sur la santé de notre population», a rappelé à l'occasion le maire Oued Ghir. De son côté, Kamel Aïssat, membre du secrétariat national du PST a violemment critiqué le pouvoir politique algérien qui, selon lui, «ne tient pas compte des intérêts du peuple». D'autres représentants de communes de la wilaya à l'instar de la municipalité de Barbacha ont également pris la parole pour exprimer leur soutien à la population de Oued Ghir et exiger la délocalisation du projet de construction de la prison. Kheladi Mohand Sadek, élu RCD à l'APW dénoncera pour sa part ce qu'il a qualifié de projet de construction «d'une véritable université du crime». Intervenant à son tour, Ferhat Hamid, président de l'APW de Béjaïa, a descendu en flammes les plus hautes autorités du pays. Pour le premier responsable de l'institution élue de la wilaya, ce centre pénitencier a été «conçu en étroite complicité entre le ministère de la Justice, le wali de Béjaïa et les responsables de l'institution judiciaire de Béjaïa». «Ne soyez surtout pas surpris, nous avons affaire à un pouvoir mafieux» lâche Ferhat Hamid avant de s'engager à accompagner une délégation de la population de Oued Ghir pour demander sa délocalisation auprès du ministère de la Justice tout en promettant aux autorités concernées de mettre à leur disposition un autre terrain «mieux indiqué» pour l'implantation d'un tel projet. Par ailleurs, dans une déclaration rendue publique, le mouvement associatif de Oued Ghir a fermement affirmé sa détermination à recourir «à tous les moyens légaux dans une première étape pour empêcher l'exécution dudit projet». Au moment où la population de Oued Ghir attend de bénéficier du programme de développement économique et social qui délivrera sa jeunesse du chômage et du désespoir, elle est encore une fois surprise de voir l'implantation sur son sol d'un centre pénitencier sur un site agricole à proximité d'habitations et à l'entrée du chef-lieu de la commune.

Un projet qui ne fera que retarder tous les facteurs de son développement. «Soucieuse de préserver ses potentiels fonciers et agricoles, la population refuse énergiquement l'implantation du projet», écrivent les associations signataires du document.

A. Kersani